

# Maison en bois : pas forcément plus chère qu'une maison de maçon



De tous prix et de toutes architectures, la maison bois est toujours économique et écologique  
/ Photo DR

**Loire. Loin de l'idée du chalet ou de la maison haut de gamme, la maison en bois change d'image. Écologique et économique, on lui prédit un bel avenir**

« Les gens demandent toujours si une maison en bois est plus chère qu'une maison en maçonnerie. Pour le même prix on peut avoir un même espace de vie mais il faut le penser autrement » affirme Jean-Paul Martel directeur d'Inter Forez Bois 42, l'interprofessionnelle du bois, avant d'ajouter : « Quand les gens font construire ils achètent des mètres carrés. Il faut d'abord déterminer un projet. »

Le marché de la maison bois est en expansion malgré le surcoût qu'elle implique. Françoise Chabance, gérante de Viebois, constructeur de maisons à ossature bois à Champdieu explique : « Une maison bois revient environ 13 % plus cher qu'une maison traditionnelle mais elles ont une isolation supérieure, et nécessitent un savoir faire particulier. » Pourtant, il y a près de 2 ans, en pleine période de crise, cette entreprise a lancé deux modèles de maison « éco + ». « On construit en moyenne deux maisons sur mesure par mois dont le prix au mètre carré commence entre 1 800 et 2 000 euros. Sinon on a cinq modèles dont le prix de base va de 1 400 à 1 700 euros le m<sup>2</sup> et on a deux maisons éco + qui sont simples et bon marché et qui reviennent entre 1 150 et 1 250 euros le m<sup>2</sup>. » Des maisons à l'architecture simple et aux tarifs abordables qui commencent doucement à se faire connaître.

L'image de la maison bois haut de gamme tend à s'estomper, au profit de l'image de la maison qui consomme peu et qui est construite en matériaux naturels.

Les maisons à ossature bois sont isolées de l'extérieur, contrairement aux maisons en maçonnerie. Les plaques qui les constituent sont remplies d'isolants et sont fabriquées en atelier. Elles sont étanches à l'eau et à l'air. Ainsi le bois a de bons arguments concernant les réglementations sur la performance énergétique et la gestion des flux. En effet, la réglementation thermique 2012 oblige à diviser par 4 la consommation d'énergie afin d'arriver à une consommation de 50 kW heure par m<sup>2</sup> par an, quand un bâtiment ancien en consomme environ 170. Ces normes risquent alors de faire monter les factures de maisons en maçonneries dans les prochaines années.

Pour Françoise Chabance, le fait de remplir les conditions de la RT 2012 « n'est pas très compliqué, en terme de capacité on n'est pas loin de la RT 2020 qui pousse à construire des maisons passives, qui produisent de l'énergie plus qu'elles n'en consomment » Selon Jean-Paul Martel, « les grandes entreprises de construction comme Bouygues ou encore Dassault devraient se développer dans le domaine du bois et apporter des solutions en permettant un processus industriel de fabrication des ossatures notamment. Pour que le bois se développe davantage il faudrait qu'il y ait un lobby, pour faire face aux constructeurs traditionnels ».

## Différents modes de construction

### La maison à ossature bois

80 % des maisons en bois sont des maisons dites à ossature bois. Cette ossature est formée de panneaux constitués du côté extérieur d'un revêtement tel qu'un bardage, positionné sur une ossature de bois remplie d'isolant et refermée par des plaques de Placoplâtre ou de lambris à l'intérieur de la maison.

### Le « poteau poutre »

Ce principe de construction consiste en la mise en place de poteaux porteurs en plus des panneaux d'ossature qui viennent prendre place entre les poteaux. Ce mode de construction apporte une solution à ceux qui désirent de grands vitrages, dans des maisons architecturées.

### La maison en bois massif

La structure de la maison est constituée de madriers de bois ou de rondins collés qui constituent des panneaux porteurs massifs, dans lesquels on découpe les fenêtres.

### Les maisons en fuste

Ce sont les maisons en rondins de bois empilés tels les chalets.

### Le bois a de bons arguments face aux idées reçues

Contrairement aux idées reçues, une maison dont l'habillage extérieur est en bois ne se dégrade pas sous l'effet des conditions climatiques. Le mélèze, le Douglas ou encore le pin peuvent séduire ceux qui hésitent à sauter le pas de la maison bois.

« C'est vrai que la question de l'entretien de la maison en bois revient souvent. Il est bien légitime de vouloir que sa maison garde de l'allure en conservant sa couleur initiale. Mais il faut savoir que le bardage en bois grise naturellement au fil des années et que ce n'est pas pour autant que la maison se dégrade. Au contraire », signale l'architecte Laurent Jacquin qui exerce à Montbrison.

Cependant, rien n'empêche les habitants à traiter leur maison pour contrer cette patine naturelle, en lazurant la façade tous les 3 à 5 ans, en la parant d'un revêtement ou encore la crépissant.

Autre inquiétude aussi légitime mais corrigible : le confort d'été. Si la maison bois isole parfaitement l'intérieur du froid hivernal, l'été, elle a un peu plus de mal à stocker la fraîcheur de la nuit pour la restituer la journée. Selon Laurent Jacquin : « Il suffit d'ajouter de la masse à la maison en mélangeant les matériaux qui constituent l'intérieur, et qui stockent la fraîcheur la nuit pour la rendre la journée. »

Autre avantage du bois : « Il pousse chez nous ! » affirme Jean-Paul Martel, d'Inter Forez Bois 42, avant d'ajouter : « Les prélèvements annuels de bois ne correspondent qu'à 50 ou 60 % de sa croissance biologique. Un vieil arbre ne stocke plus le carbone. Les forêts françaises sont en excédant de bois de 40 à 50 %. Mais 95 % des forêts sont privées. »

Selon lui, les bois locaux, donnent satisfaction et les menuiseries tendent à les utiliser. Le directeur d'Inter Forez Bois 42 précise : « Quand on parle de " local " ça ne veut pas dire le sapin derrière notre maison. Le pin sylvestre des Vosges, pour moi, c'est local. Si l'influence des bois exotiques persiste, la filière bois est bien structurée et les entrepreneurs bien formés à cette approche qualitative. »